

Les tombeaux d'évêques de la cathédrale de Lausanne

Autor(en): **Montet, Albert de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **38 (1930)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-29582>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES TOMBEAUX D'ÉVÊQUES DE LA CATHÉDRALE DE LAUSANNE

par † Albert de MONTET.

La belle publication qui vient de paraître sur la cathédrale de Lausanne a renouvelé l'admiration de tous les amis du passé pour notre monument national.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant et utile pour nos lecteurs de mettre sous leurs yeux une étude sur les tombeaux de la cathédrale publiée par M. Albert de Montet dans la *Gazette de Lausanne* de 1881. Nous espérons vivement qu'elle servira de point de départ à une nouvelle discussion et à une nouvelle étude de ces monuments.

MM. Fr.-Th. Dubois et Maxime Reymond ont bien voulu revoir le texte d'Albert de Montet et y ont ajouté quelques notes indispensables.

En entrant dans la cathédrale de Lausanne par la petite porte qui s'ouvre dans la partie méridionale du transept, du côté du portail dit des Apôtres, on voit adossés au mur de l'église, au-dessous de la grande rose, trois monuments d'un aspect très ancien qui, à en juger par les statues couchées dont ils sont couronnés, doivent être des tombeaux de prélats catholiques¹.

Le premier de ces monuments, à partir de la dite porte, se compose d'un soubassement en forme de parallélépipède, long de 2 mètres 45 centimètres, large d'un mètre, haut de 82 centimètres, dans lequel se voient encore des restes de crampons destinés à fixer jadis un revêtement, arraché peut-être au début de la Réformation. Ce soubassement en pierre jaune de Neuchâtel supporte une plaque de même matière d'environ dix centimètres d'épaisseur et qui la

¹ Deux de ces pierres tombales ont été dès lors transportées dans le déambulatoire.

dépasse sur ses trois côtés libres de vingt-un à vingt-deux centimètres. Sur la plaque repose la statue funéraire d'un ecclésiastique, en pierre blanche de Seyssel, et de grandeur naturelle.

Une tradition assez ancienne, suivie par la plupart des notices historiques sur la cathédrale de Lausanne et même par quelques historiens réputés sérieux, fait de ce monument la sépulture de l'anti-pape Félix V, auparavant duc de Savoie sous le nom d'Amédée VIII, qui tint dans les dernières années de son pontificat le concile de Lausanne. Des documents authentiques et le témoignage des principaux généalogistes de la maison royale de Savoie contredisent toutefois une pareille assertion en plaçant le tombeau de Félix V dans l'église de Ripaille, où les Bernois le détruisirent en 1536, tandis que les ossements y renfermés furent plus tard transportés à Turin, dans la métropole de St-Jean.

Bien que la tradition de Lausanne ne puisse réclamer l'appui d'aucun acte contemporain à la mort de l'anti-pape ou même daté des siècles suivants, il y a sans doute quelque intérêt à apprécier sa valeur et à déterminer son origine. Un examen attentif du monument suffit jusqu'à un certain point pour répondre à ces deux questions.

Malgré son état de dégradation, la statue laisse encore reconnaître par la coiffure et par le costume la représentation d'un souverain-pontife. Son exécution assez remarquable semble dater du XV^{me} siècle, de sorte qu'elle pourrait parfaitement avoir appartenu à Félix V († à Genève le 7 janvier 1451), seul pape décédé dans le voisinage de Lausanne. Mais il est aisé de se convaincre que cette statue est en complète désharmonie avec son soubassement. Par sa forme comme par sa matière, elle contraste avec les parties de celui-ci exposées de tout temps au jour. Elle est trop étroite pour l'avoir pu couronner seule, sans choquer le

regard, trop large pour y avoir trouvé place entre des figures accessoires (telles que des anges tenant des écussons, etc., comme on en voit dans plusieurs sépultures). Enfin, elle est simplement posée mais non scellée sur la plaque supérieure du dit soubassement. Quant à cette plaque, elle fut évidemment dans l'origine, recouverte d'un plateau qui ne s'arrêtait qu'à ses bords, puisque ceux-ci, ensuite d'une plus longue exposition à l'air et à la lumière, présentent une teinte plus foncée que le reste. La levée de la statue pour s'assurer si les trous des crampons qui devaient jadis la fixer, correspondaient avec ceux de sa base, démontra que ni l'une ni l'autre n'avaient jamais eu de crampons.

Sur une tombe adossée au chœur près des marches qui mènent du transept méridional au déambulatoire, se trouvent enchassées dans la muraille deux plaques de pierre jaune de Neuchâtel, comme le corps du monument dit de Félix V. Ces plaques, ornées à leur partie supérieure de petites corniches, ne paraissent pas appartenir au lieu où elles se trouvent placées (probablement par suite de quelque réparation) mais doivent plutôt avoir revêtu quelque soubassement. Leurs dimensions, prises ensemble, sont pour la longueur 2^m45, pour la hauteur 81 centimètres, pour l'épaisseur 16 centimètres. On retrouve donc exactement les mesures du vide que remplissait jadis le revêtement antérieur du tombeau attribué au pontife, en ajoutant toutefois un surplombement de la plaque supérieure, d'environ 5 centimètres.

Elles constituent ainsi sans nul doute ce revêtement. Chacune des deux plaques portant gravées en son milieu les armes des sires de Montfalcon en Bugey, avec la mître, la palme et la crosse, on acquiert la certitude que le soi-disant tombeau du pape Félix V concerne un évêque de cette famille. Aucun vestige dans toute la cathédrale ne porte à

croire à un autre tombeau du pontife ou même à un monument quelconque auquel on pourrait rattacher sa statue. Comment donc expliquer la présence de celle-ci ? La seule hypothèse plausible serait qu'elle ait été transportée occasionnellement à Lausanne depuis la destruction du mausolée de Ripaille et employée plus tard à recouvrir le monument sur lequel elle se trouve et qu'un acte de vandalisme avait auparavant dépouillé de tout décor.

Auquel des évêques de Montfalcon peut-on attribuer le monument qui nous occupe ? Ce dernier est-il bien un tombeau ? Telles sont les questions à résoudre. A la simplicité de son exécution et de sa matière qui contraste singulièrement avec le luxe des constructions faites par les évêques Aymon et Sébastien, à la grossièreté des armoiries gravées et enduites d'un mastic coloré, qui paraissent beaucoup plus anciennes que celles de ces prélats, répandues avec profusion dans l'église et dans d'autres édifices, on doit lui assigner pour date le règne de l'évêque François¹ mort le 28 septembre 1354. Quant à la destination du monument elle paraît clairement ressortir de la structure des côtés (qui, fermés sur le devant par le revêtement antérieur, doivent avoir contenu de petits buffets pour la conservation des ornements d'église), puis de l'absence de tout moyen de fixation à son sommet, de sorte que l'on doit rejeter l'hypothèse d'une pierre tumulaire pour admettre simplement un couvert mobile, en bois ou en pierre, comme on en voit souvent sur des autels. La conjecture que le dit monument est une table d'autel paraît encore découler de la circonstance qu'il est intérieurement vide jusqu'au niveau du sol et simplement fermé sur le derrière par le mur de l'église.

¹ D'après les recherches de M. Maxime Reymond, cet évêque n'était pas un Monfalcon, mais un Prévôt de Virieu. Voir *Revue hist. vaud.*, 1921, page 363.

Malheureusement cet autel, qui peut fort bien avoir primitivement existé en un autre endroit de l'édifice, ne figure pas (comme du reste plusieurs autres, saint Jean l'Évangéliste, par exemple), dans les comptes-rendus incomplets qui nous restent des visites de la cathédrale en 1456 et 1529.

Le second monument placé sous la grande rose est aussi dépourvu de son revêtement latéral. Il est formé d'un soubassement de marbre noir, surmonté d'une épaisse plaque de calcaire du Jura, offrant le demi-relief d'un évêque couché dans ses habits sacerdotaux au milieu d'une chapelle gothique. La décoration de cette chapelle, la forme et les ornements de la mitre, les sculptures de la crosse, la coupe et les détails des vêtements, enfin l'exécution artistique du relief reportent cette œuvre d'art au XV^{me} siècle. Bien que maçonnée actuellement sur son socle, la plaque paraît tout à fait étrangère à celui-ci et l'on reconnaît, à sa forme, comme à la face rugueuse qui la termine au pied, que jadis elle était debout ; puis, au poli de certaines parties, qu'elle a été longtemps exposée aux intempéries de l'air. Ce doit être la pierre sépulcrale de Guillaume de Menthonay, tué par un de ses serviteurs au château de Lucens, le 9 juillet 1406, et qui fut enseveli, d'après la Chronique, dite de Moudon, devant la petite porte (*ante parvam portam*) de la cathédrale, non loin (*prope*) de la chapelle de la Vierge Marie. Or, cette dernière ne saurait être que la chapelle extérieure, qui s'ouvrait alors dans le transept méridional, car seule dans la partie ancienne de l'édifice celle-ci satisfait à l'indication d'un acte de 1333 (titres du bailliage de Lausanne n^o 1329) portant que l'autel St-Léger était placé entre celui de Pierre d'Oron (saint Pierre et saint Paul, le premier à gauche de l'abside) et la porte intérieure (*ostium*) par laquelle on montait sur (le devant de) la

chapelle de la Vierge Marie¹. C'est, du reste, la plus ancienne chapelle de l'église, consacrée elle-même à sainte Marie. On lui a donné à tort le nom de Saint-Maur ou même de Saint-Maire, attendu qu'il n'existait aucun autel en l'honneur de ce dernier et que la chapelle dite de Saint-Maur, d'après la visite de 1529, était au bout du cimetière de ce nom, séparée de l'église et des maisons environnantes. (Voy. pag. CCXLIX.)

La position de la chapelle établie, nous sommes amenés à placer le tombeau de G. de Menthonay en dehors de la cathédrale, devant la petite porte, à l'occident du transept méridional, avec sa plaque commémorative debout contre le mur. Cette conclusion est sérieusement appuyée par le fait que les armoiries de sa famille se trouvent en cet endroit, adossées à trois contre-forts.

Quant au piédestal actuel de la pierre sépulcrale ci-dessus mentionnée, il se trouve probablement encore à sa place primitive et présente plusieurs des caractères d'un autel. On remarque surtout dans le mur, derrière lui, une plaque de même matière sur laquelle est marquée l'empreinte des barres de fer qui tenaient le retable.

Le troisième tombeau du transept consiste en un parallépipède creux, en molasse, orné sur son devant de quatre petits reliefs représentant un évêque et des moines et flanqué à ses côtés de deux lions en calcaire du Jura, qui supportent avec lui un couvert de même substance. De cette pierre tumulaire ressort en demi-bosse, la figure gigantesque d'un évêque, encadré dans une arcade gothique et appuyant ses pieds sur deux petits lions. La figure ascétique du prélat lui a sans doute valu des gardiens de la cathédrale le nom de saint Bernard de Menthon, sous lequel on le montrait aux

¹ Il est probable que plus tard, vu l'augmentation du nombre des offices de cette chapelle, on ait compris aussi sous son nom l'espace antérieur, existant sous la tribune. A. de M.

voyageurs. D'après la naïveté de l'exécution, divers détails de la sculpture et la forme des insignes épiscopaux, cette plaque semble dater du XII^{me} ou XIII^{me} siècle. La structure de ses côtés lissés et embellis par des rosettes à cinq pétales prouve jusqu'à l'évidence qu'elle n'a jamais été dressée contre un mur, ni encastrée dans un pavé, mais qu'elle a dû toujours reposer sur un soubassement. Cependant il n'est pas probable qu'elle ait toujours été fixée à celui qu'elle couvre actuellement, car sans parler de la dés-harmonie de leur matière, ces deux parties n'ont pas la même antiquité. La pierre supérieure est de beaucoup la plus ancienne. Elle serait aussi passablement plus longue que sa base si l'on faisait abstraction des lions, qui n'appartiennent nullement à celle-ci. On ne sait ni d'où elle vient, ni à quel évêque l'attribuer ; toutefois une tradition, fondée sur l'existence dans le relief de quelques murs crénelés, avec de hautes tours, nomme Jean de Cossonay, le constructeur de la cathédrale, décédé le 18 juin 1273. De son côté, la base qui n'a plus, surtout à droite, sa hauteur originale, doit sans doute provenir d'un autel, peut-être de celui de St-Nicolas, naguère situé à cette même place, sous l'image de son patron, taillée dans un cul-de-lampe.

Deux autres monuments du même genre existent dans le déambulatoire. L'un est la tombe déjà mentionnée sur laquelle se voient les plaques aux armes de Montfalcon ; l'autre gît devant la chapelle de l'abside. Le premier qui passait jusqu'à présent, sans doute à cause des dites armoiries, pour la sépulture de l'évêque Aymon de Montfalcon, semble toujours avoir occupé son emplacement actuel. Il est entièrement de grès tendre et représente sculpté dans sa plaque supérieure le haut relief d'un évêque couché. Malgré la dégradation de cette statue que l'usure a privée de tout fin ornement et dont la crosse ainsi que la pointe antérieure

de la mître sont brisées, on ne peut d'après sa facture la reculer bien loin au-delà de la pierre attribuée à Guillaume de Menthonay. Le lion couché aux pieds du prélat est tout à fait du même style que celui du tombeau d'Othon de Grandson, mort en 1397¹. Des évêques qui régnèrent sur Lausanne de 1302 à 1400, Girard de Vuippens parvint à l'évêché de Bale, Othon de Champvent fut inhumé dans la nef de la cathédrale près de l'autel St-Martin, qu'il avait fondé, Jean de Rossillon devant l'autel St-Pierre (partie occidentale du transept septentrional), Jean de Bertrand devint archevêque de Tarentaise, Godefroy de Lucinge² mourut à Avignon. Notre monument ne pourrait donc concerner que Pierre d'Oron, † le 27 mars 1323, François de Montfalcon³, † le 28 septembre 1354, Aymon de Cossonay, † le 6 mars 1375, ou Guy de Prangins, † le 12 juin 1394. Mais le premier, comme nous le dirons plus bas, paraît être le prélat inhumé près de la chapelle de St-Pierre et St-Paul. Auquel des trois derniers donner la préférence? C'est ce que le manque de document empêche de fixer.

Il serait assurément curieux si le hasard avait mis sur le tombeau de François de Montfalcon des fragments de l'autel fondé par cet évêque.

Le second tombeau du déambulatoire est au milieu de celui-ci devant la chapelle absidale. Il est marqué par une grande dalle en calcaire du Jura, encastrée originairement

¹ Nous avons prouvé qu'Othon, dont le tombeau est à la Cathédrale, ne peut être celui qui mourut le 5 avril 1328, puisqu'il est enseveli à La Lance. (A. de M.) Cette assertion est contredite par le testament même d'Othon de Grandson du 4 avril 1328 qui déclare vouloir être enterré dans la Cathédrale de Lausanne. Voir *Rev. hist. vaud.*, 1920, p. 176 - 81. (M. R.)

² Le nom de cet évêque est à remplacer par celui de Geoffroy de Vayrol ; voir à ce sujet l'article de M. V. van Berchem dans la *Revue hist. vaud.* de 1900, page 350 : note sur Geoffroi, évêque de Lausanne.

³ Nom à remplacer par celui du Prévôt de Virieu.

dans le pavé en travers du passage, suivant l'axe de la cathédrale, mais que l'on a placée depuis parallèlement au bord de l'abside. Cette dalle entourée d'un rebord fuyant, parsemée de rosettes à doubles pétales, est couverte du demi relief d'un évêque, avec les attributs de sa dignité, les pieds appuyés sur un chien, symbole de fidélité pastorale. La figure a eu beaucoup à souffrir du passage des processions, mais est encore assez conservée pour laisser reconnaître qu'elle est presque contemporaine de celle dite de Jean de Cossonay. A l'occasion de la recherche d'une crypte le sol fut ouvert le 13 septembre 1881, à l'endroit même où existait primitivement la dalle; et l'on trouva à six pieds de profondeur un carré de maçonnerie, fermé de couverts aplatis, qui renfermait les restes d'un évêque dont les pieds regardaient l'Orient. Son squelette était réduit à l'état de poussière, mais ses habits se trouvaient à peu près intacts et ne se détérièrent qu'au contact de l'air. On put même conserver quelques petits morceaux d'étoffe et de doublure qui figurent au musée cantonal. Des débris de végétaux, retrouvés dans la partie des vêtements tournée contre le sol, font présumer que le corps était couché sur un lit d'herbes odorantes. Sur la poitrine était posée une écuelle de bois d'une finesse de travail admirable, contenant encore des graines pareilles à du cumin. Ce prélat ne semble pas avoir eu de mitre. Quant à sa crosse, faite apparemment exprès pour un tombeau, elle n'était qu'en bois de sapin, recouvert autrefois d'un tissu, avec une volute dorée, sans aucun ornement. Nous crûmes voir un morceau de pallium. Des vêtements épiscopaux on pouvait encore distinguer une chasuble en soie rouge brochée, brunie par le temps ; une dalmatique de même couleur, mais unie et bordée d'un liseré d'or ; une aube aux manches très étroites, ornées au poignet par un assez large galon de même métal. Mais la

pièce la plus curieuse de l'habillement étant sans contredit la chaussure, souliers de cuir assez pointus, doublés d'une espèce de feutre et munis de semelles de liège cousues entre deux plaques de cuir mou. Ces souliers étaient fixés au pied par des cordons de soie passés dans des oreillettes. Ils étaient garnis par dessus d'un étroit ruban doré et couverts de nombreuses appliques de métal, entremêlées de quelques cabochons de verre coloré.

Au sud de cette tombe et côte à côte avec elle s'en trouvait une autre, privée extérieurement de pierre commémorative. De même profondeur que sa voisine, cette dernière était murée comme elle. Quelques débris étrangers ramassés dans la terre qui la couvrait, prouvèrent qu'elle avait déjà été ouverte (apparemment en 1536). Elle ne contenait que quelques ossements fort anciens et provenant d'un vieillard (d'après l'opinion de M. le docteur Marcel).

A sa gauche fut découvert un troisième tombeau, aussi dépouillé de toute marque extérieure. Celui-ci renfermait un squelette enveloppé de toute part de terre, ensuite de la pourriture de son cercueil de bois. Il était moins profond que les deux premiers et paraissait d'une date plus récente. Le squelette s'y trouvait encore dans de longs habits ecclésiastiques en damas rouge bruni, partiellement gâtés par un long séjour dans le sol. Plusieurs échantillons de cette étoffe, ainsi que des doublures de toile et de bourre de soie, enfin quelques fragments de sandales ont été transportés au Musée. Le désordre de la tombe, qui paraît aussi avoir été fouillée et l'absence d'insignes sacerdotaux ne laissent pas préciser le rang du personnage y enseveli. Toutefois, nous avons lieu de croire que ce fut un évêque, à en juger par la couleur de ses vêtements et par deux bandes de damas ressemblant aux fanons d'une mitre.

Quels sont les personnages inhumés dans ces trois

tombes ? D'après des indices divers, la première nous semble être antérieure au milieu du XIII^{me} siècle. Une tradition la donne au fondateur de la Cathédrale, St-Henri de Bourgogne, mais ceci est en opposition avec la mention du Cartulaire de Conon d'Estavayer, par laquelle cet évêque se trouverait dans la nef, devant le crucifix. De ses successeurs jusqu'à la limite posée, deux seulement, d'après le dit Cartulaire, peuvent avoir eu leurs sépultures dans le chœur (y compris le déambulatoire) : Hugues de Bourgogne, mort le 31 août 1036, et Roger, mort le 5 mars 1220. Ce dernier est indiqué comme enseveli devant l'autel St-Jean Baptiste. Mais les visites de 1456 et de 1529 (voy. cette visite, p. CCXXXIX) nous apprennent que l'autel fondé dans l'abside était celui de St-Jean l'évangéliste, différent de l'autel de St-Jean Baptiste. Il ne peut donc être question de Roger. Quant à Hugues, il est très possible, même probable, qu'il ait ici son tombeau. Dans ce cas néanmoins, il faudrait supposer qu'à la suite des incendies du XIII^{me} siècle la pierre funéraire fut renouvelée, comme cela est parfois arrivé dans d'autres églises (par exemple à Laon, pour Barthélemy de Joux, etc.). Si la première sépulture est celle de Hugues, la seconde doit être celle du roi Rodolphe III, son père, mort le 6 septembre 1032, auprès duquel on l'ensevelit dans le chœur. (Cartul. p. 10.) Peut-être la troisième est-elle la tombe de Pierre d'Oron, qui occupa le siège de Lausanne de 1313 à 1323 et qui avait fondé, à peu près vis-à-vis, l'autel St-Pierre et St-Paul. En résumé, pour toutes ces tombes, on en est et sera probablement toujours réduit à des conjectures plus ou moins justifiées, faute de suffisantes indications.

Outre les tombeaux d'évêques dont nous avons parlé, il y en avait plusieurs dont tout vestige a disparu. D'après le Cartulaire et la Chronique de Moudon, saint Amédée

repose dans la nef, au-devant du crucifix, placé dans l'axe de l'église à l'entrée de l'ancien chœur¹. Près de lui, du côté de la chapelle Ste-Croix, adossé au pilier qui termine l'ancien chœur, à gauche, est Berthold de Neuchâtel, tandis qu'à droite, du côté du pilier de la Chapelle St-Denis, est Henri de Bourgogne, déjà cité plus haut². Nous avons indiqué l'emplacement des tombeaux d'Othon de Champvent et de Jean de Rossillon. Jean de Michaëlis gît près du baptistère, dans la dernière travée du bas côté droit de la nef, avant les réparations ordonnées par Aymon de Montfalcon.

Ce dernier évêque choisit pour sa sépulture sa chapelle de la légion thébéenne, utilisée aujourd'hui pour le culte en hiver. Deux morceaux de marbre blanc, chargés de ses armoiries, ont été découverts dernièrement parmi les matériaux employés sous les Bernois à la reconstruction du portail des apôtres et paraissent provenir de son monument sépulcral. Ils se trouvent aujourd'hui au musée lapidaire. On ne sait plus si Guillaume de Champvent, Georges de Saluces et Benoît de Montferrand ont leurs tombeaux dans la cathédrale et où ces derniers étaient situés. En revanche, on voyait encore dans l'église, il y a environ soixante ans, plusieurs pierres funéraires de chanoines et de seigneurs laïques, morts avant la Réformation et ensevelis le plus souvent près d'autels qu'ils avaient dotés. Une seule de ces pierres y subsiste encore, celle des nobles de Goumoens, encore avons nous des raisons de croire qu'elle n'est plus

¹ Voir sur cette tombe, Reymond, les *Dignitaires de l'Eglise de Lausanne*, p. 256.

² Des fouilles opérées en cet endroit, en décembre 1911, ont permis d'établir que vraisemblablement le tombeau du milieu fut celui de saint Amédée ; le tombeau de droite celui de Berthold de Neuchâtel ; quant au tombeau à gauche, présumé être celui de Henri de Bourgogne, il ne formait qu'un petit ossuaire. (M. R.)

à son lieu primitif, puisqu'elle occupe l'ancien emplacement de l'autel St-Léger.

Trois autres plaques tumulaires brisées, offrant au simple trait l'image presque effacée d'ecclésiastiques, gisaient depuis longtemps abandonnées hors de l'église lorsqu'on les transporta au musée. Sur le bord de la première est le bout d'inscription suivant : *Sedis apostol, prothonotarius necnon huius sancte ecclesiae canonicus*, puis dans les plis du vêtement ces mots : *Parce mihi domine quia peccavi tibi*. Les armoiries à son sommet sont celles de la famille des Monts, écartelées de celles de Rolle. C'est apparemment sur la même pierre, enchâssée alors dans la muraille du cloître, que l'on lisait encore du temps de Plantin *S. Rodulfi de Mo...* car elle nous paraît concerner le chanoine Rodolphe des Monts, enseveli en 1269 dans l'église, à laquelle il fit une donation. Le second fragment porte encore les armes de Montherand et le commencement d'inscription *est sepultura venerabilis*. Ce doit être la pierre tombale de Jean de Montherand, fondateur de l'autel de Saint-Philippe et Saint-Jacques, au cloître, en 1476, seul chanoine de ce nom qui apparaît dans les chartes. Quant au troisième morceau on y voit les armoiries de Montdragon avec la phrase *montedragone sedis apostolici prothonotarius, canonicus ecclesiae lausannensis et prior*¹... Si ce morceau est plus usé que les précédents, c'est qu'il n'a point été comme eux adossé à un mur, mais qu'il a fait partie du pavé. Nous le croyons plus récent que les deux autres.

Le chapitre de Saint-Maire eut seul pour prieurs des chanoines de Lausanne jusqu'à la fin du XV^{me} siècle où ceux de Lutry, de Montpreveyres et de Rougemont furent quelquefois appelés à cette distinction. Les listes de ces derniers prieurés n'offrant dès lors aucune lacune, nous

¹ de Semsales, cf., Reymond, *Les Dignitaires*, p. 388.

croyons pouvoir ajouter au mot *prior* de l'inscription, *sancti marii*¹, bien qu'aucun Montdragon ne figure dans la nomenclature incomplète des prieurs de Sainte-Maire. On ne sait ni le nom de baptême, ni la date mortuaire du prélat. Serait-ce peut-être le chanoine Guillaume de Montdragon, compétiteur malheureux d'Aymon de Montfalcon au siège épiscopal de Lausanne et qui mourut le 8 octobre 1529 ?

La dernière pierre sépulcrale, que nous savons provenir de la cathédrale, a été encastree dans le mur d'un bâtiment au nord de l'académie, après avoir servi de table à laver à la fontaine de la Palud. Lors de son érection à l'endroit actuel on l'a fendue entièrement du haut en bas. Elle est en marbre d'un noir grisâtre, avec le bas-relief d'un personnage (probablement d'un ecclésiastique) dont la coiffure est surmontée de l'image d'un saint ou d'un ange protégeant des petits enfants. Les inscriptions presque illisibles qui couvrent les bords de cette plaque, ainsi que les armoiries placées au bas, ne donnent encore aucune lumière sur celui qu'elles concernent, mais l'attribut ci-dessus indiqué pourrait porter à croire que ce fût le fondateur de la chapelle de St-Nicolas (où l'on remarque dans le mur une image presque identique). Espérons que M. Morel-Fatio, conservateur des antiquités cantonales, qui s'occupe de cette pierre énigmatique, et qui a trouvé sa date (26 février 1271)², réussira bientôt par une étude éclairée et consciencieuse à projeter sur elle un jour satisfaisant.

Pully, le 15 mai 1929.

¹ Erreur, voir note précédente.

² Nous ne savons ce que cette pierre est devenue.